

*Date de dépôt: 5 septembre 2006*

*Messagerie*

## **Rapport**

**de la Commission des transports chargée d'étudier le Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le rapport annuel de gestion et les comptes de la Fondation des parkings pour l'exercice 2003**

### **Rapport de M. Jean Rossiaud**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

#### **Introduction**

La Commission des transports n'a consacré qu'une séance au Rapport du Conseil d'Etat sur la Fondation des parkings pour l'exercice 2003, le 4 octobre 2005, sous la présidence de M<sup>me</sup> Stéphanie Ruegsegger, et en présence de M. Delacretaz, directeur de l'OTC, accompagné de M. Zuber, ainsi que de M. Genoud, du DIAE. Le procès-verbal a été tenu par M<sup>me</sup> Martinuzzi, que la commission remercie.

Estimant le retard pris par cet objet, la Commission a préféré réserver l'essentiel de sa réflexion lors de l'analyse de l'exercice suivant, au moment de l'étude du Rapport annuel de gestion et les comptes de la Fondation pour 2004.

Un certain nombre de questions ont toutefois été soulevées :

La présidente annonce avoir reçu une réponse de la Fondation des parkings. Celle-ci indique avoir retrouvé un repreneur pour le ByPass. Le contrat serait sur le point d'être finalisé. Elle propose d'évoquer ce point lors de sa prochaine audition relative aux comptes 2004.

Une députée fait remarquer que le RD 548 met en évidence un futur parking à Batelle. Il est étrange que la Fondation l'évoque comme s'il était acquis alors que le financement n'a pas encore été trouvé. A examiner lors du prochain Rapport, en présence de représentants de la Fondation des Parkings.

Un député souhaite que le Conseil d'Etat présente avec davantage de détails les projets et les activités de la Fondation en France voisine. Le DIAE précise que plusieurs initiatives ont été lancées par la Fondation pour prendre contact avec des propriétaires d'ouvrages dans la région de Saint-Julien. En outre, un travail de planification relatif au plan d'action des P+R a été réalisé. Il est prévu d'y inclure des partenaires français. L'OTC, quant à lui, pilote cette initiative de manière plus large. La fondation n'aura pas beaucoup plus d'éléments à apporter sur cet aspect.

Un député souhaiterait que le Conseil d'Etat et la Fondation envisagent une éventuelle possibilité de profiter de plusieurs P+R à la fois avec le même abonnement. Un indépendant pourrait avoir besoin de se déplacer en des lieux différents du centre-ville.

Après un bref tour de table, la Présidente propose aux députés de demander au Grand Conseil qu'il soit pris acte du RD 548 :

**Oui :** 11 (1 AdG, 3 S, 2Ve, 2 PDC, 1 UDC, 2 R)

**Non :** –

**Abst. :** 2 (2 L)